



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

FONDÉE LE 13 JUIN 1986 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 28 OCTOBRE 2005

sous le haut patronage de

S.A.Eme Fra' Andrew Bertie

Prince et LXXVIII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

Siège social : 10, place des Victoires - 75002 Paris

Téléphone-Télécopie : 01.42.96.48.36



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

- M. Robert Mathern (1906-1998)
 M. Melchior d'Espinay (1915-2000)
 M. Jean Grassion (1914-1999)
 Mme Cino del Duca (1912-2004)
 M. (1907-1999) et Mme Michel Pomarat
 M. Antoine Hébrard
 Mme van der Sluijs, née Simone Lacroix (1917-1998) et M. Adrien van der Sluijs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (5 février 2007)

- Président : S.Exc. l'Ambassadeur Jean-Bernard de Vaivre, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
- Vice-Présidents : M. Georges Dusserre, chevalier de grâce magistrale de l'Ordre de Malte, ancien conservateur du musée départemental de Gap.
 M. Gabor Mester de Parajd, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean (Grand Bailliage de Brandebourg), architecte en chef des Monuments historiques, correspondant de l'Académie d'architecture.
- Trésorier émérite : Baron Raymond Durègne de Launaguet, chevalier en obédience, conseiller historique honoraire de la Représentation officielle de l'Ordre souverain auprès de la France, correspondant de l'Académie de marine.
- Trésorier : M. Roger Ciffréo, expert-comptable et commissaire aux comptes en retraite, chevalier de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.
- Secrétaire : M. Michel Hauser, chevalier du mérite de l'Ordre de Malte.

Autres membres (ordre alphabétique)

- M. Bertrand de Bary, commandeur du mérite de l'Ordre de Malte, ancien commandeur de la commanderie française de l'Ordre de Saint-Jean (Grand Bailliage de Brandebourg).
 - M. Alain Blondy, professeur aux universités de la Sorbonne et de La Valette.
 - Me André Damien, chevalier grand-croix de grâce magistrale, membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Conseiller d'Etat honoraire, Lieutenant de France de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.
 - S.Exc. le Baron Jacques de Dumast, chevalier grand-croix de grâce et de dévotion, ambassadeur de l'Ordre de Malte au Liban.
 - M. Jean Favier, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), ancien directeur général des Archives nationales et président de la Bibliothèque nationale de France, président de la commission française pour l'UNESCO.
 - M. Antoine Hébrard, chevalier du mérite de l'Ordre de Malte, président-directeur général du Who's Who in France et du Bottin Mondain.
 - M. Philippe Plagnieux, professeur à l'Ecole de Chartres et à l'Université de Franche-Comté.
 - M. Michel Ramousse, chevalier de grâce magistrale, correspondant de la Société pour la région Bourbonnais, Velay, Basse-Auvergne, Forez, Vivarais, Gévaudan.
 - M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), archiviste-paléographe, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
 - Mme Françoise Roux, secrétaire générale de la Société historique Ernest d'Hauterive.
 - M. Georges Souville, chevalier de grâce magistrale, directeur de recherche honoraire au C.N.R.S., secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix-en-Provence, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.
 - Mme Michèle Zanetta, professeur à l'Institut international de Lancy (Genève), conservateur du musée de la commanderie de Compesières, correspondant de la Société pour la Suisse.
- Bibliothèque : M. Hugues Lépolard, archiviste-paléographe, conservateur des archives et de la bibliothèque.

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

- M. Raoul Chevreul : Bourgogne.
- M. Michel Ramousse : Bourbonnais, Basse-Auvergne, Velay, Forez, Gévaudan, Vivarais.
- M. Louis Wiederkehr : Haute-Alsace.
- M. Lucien Gerbeau : Albigeois, Haute-Auvergne, Limousin, Marche, Quercy, Rouergue.
- Mme Michèle Zanetta : Suisse.

SOMMAIRE DU BULLETIN N°19

	Pages
<i>Trois questions à propos de l'Hospitalier Gérard : Les reliques, qui ont reposé pendant plusieurs siècles dans la chapelle du château de Manosque, appartenaient-elles au premier chef de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem ? Dans la négative, de qui étaient-elles et sommes-nous encore en droit de décerner à l'Hospitalier Gérard le titre de bienheureux ? - Alain Beltjens</i>	4
<i>Antoine Favray, servant d'armes et peintre de Cour à Malte - Alain Blondy</i>	60
<i>Note sur la prétendue « Maison de Djem » à Rhodes - Jean-Bernard de Vaivre</i>	77
<i>Contribution à la bibliographie de l'histoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (suite X) (1996-2007) - Georges Souville</i>	96
<i>Notes de lecture - Hugues Lépolard</i>	111



COTISATIONS POUR 2007

- Membres titulaires : 40 €
- Membres titulaires à vie : 400 €



Illustration de la couverture :

Vue de la façade, sur la rue du château à Rhodes, de l'ensemble de bâtiments édifiés par des prieurs de France successifs et connu sous le nom d'*Auberge de France*.

On distingue, à gauche, l'entrée du corridor voûté qui, au début du XVI^e siècle, remplaça l'une des anciennes ruelles étroites du réseau urbain primitif. Puis, successivement dans cette rue, trois magasins et, plus loin, dans son encadrement le portail de 1492.

C'est par ce corridor voûté du premier plan que l'on accédait à l'escalier, situé une douzaine de mètres plus loin sur la gauche mais dans la pénombre, au portail de marbre menant au jardin de la maison n°6. Cela étant, le corridor, le magasin qui lui est accosté et toute la partie de la façade jusqu'au décrochement du bandeau constituent des réfections, à l'identique, de ce qui fut détruit à la fin de la seconde guerre mondiale. Seule la partie de la façade à droite de la zone ombrée est telle que l'architecte Albert Gabriel l'a restaurée au début du XX^e siècle.



La Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte ne prend pas la responsabilité des opinions exprimées dans les écrits dont elle autorise l'insertion dans le bulletin.

NOTE SUR LA PRÉTENDUE « MAISON DE DJEM » À RHODES

Le 28 janvier 2005, fut présentée à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres une communication sur de « *nouvelles perspectives sur les auberges et d'autres monuments des Hospitaliers à Rhodes d'après des documents inédits* » par M. Jean-Marc Roger. Mon éloignement de France et l'impossibilité où je me trouvais alors, un mois après le tsunami qui avait ravagé une partie de Sri Lanka, d'assister à la séance de ce jour-là m'amena donc à adresser quelques jours auparavant au doyen Jean Richard, de l'Institut, une brève note sur ce sujet qui m'avait conduit, depuis des décennies, à rassembler sur la présence des Hospitaliers à Rhodes un très grand nombre d'éléments dont trop peu ont, à ce stade, faute de temps, été l'objet d'une publication. Ce texte, lu en fin de communication par le doyen Richard, ne fut cependant pas publié dans les *comptes rendus de l'Académie des inscriptions*¹, dans la mesure où n'y fut inséré qu'un court résumé, sans même la mention d'usage des interventions des membres de l'Académie à l'issue de la présentation de cette communication. Une note infrapaginale annonçant l'intégralité d'une étude dans une future livraison du *Journal des Savants*, on attendra donc sa parution pour en rendre compte en détail, nous bornant ici à résumer d'abord les éléments transmis alors depuis l'Asie, faute de pouvoir intervenir directement en séance et présenter ensuite, ci-après, quelques réflexions sur un édifice mal connu.

En dépit des statuts de l'ordre, certains chevaliers possédèrent – et ce très tôt dans le XIV^e siècle – en toute propriété, des maisons à Rhodes, qu'ils avaient achetées et pouvaient parfois léguer, après autorisation du Grand maître, essentiellement à d'autres frères de la même *Langue*. C'est ainsi que se constituèrent des propriétés qui restèrent souvent à l'usage de mêmes Langues et finirent par être agrégées à des biens relevant de certains prieurés, comme l'a montré Anthony Luttrell dans un excellent livre² publié à Rhodes en 2000.

Les Langues ou les prieurés acquièrent ainsi progressivement par dons, par ventes et souvent aussi par échanges, des constructions dans le *Collachium*. Les fameuses « auberges » dont on parle souvent à Rhodes n'y furent cependant pas organisées immédiatement dès la conquête de l'île, comme elles l'avaient pourtant été à Acre ou même en Chypre, comme ce fut le cas à Limassol. Elles n'apparaîtront que progressivement à Rhodes. On trouve en effet d'abord dans les textes vers la fin de la

première moitié du XIV^e siècle le terme *hospicium* qui désigne aussi bien des propriétés personnelles que celles appartenant collectivement à une Langue. Un peu avant le milieu du XIV^e siècle, est ainsi mentionné un *hospicium* pour la *Langue d'Italie* mais Anthony Luttrell lui-même n'a jamais trouvé le terme « auberge » au cours de la période des cinquante premières années de l'ordre qu'il a considérée à Rhodes dans son beau livre centré sur cette période.

Un texte de mai 1347 est ainsi une concession de Déodat de Gozon à frère Etienne de Loubarcey, commandeur de Chazelles, Verrières et Montbrison, lieutenant du maréchal, d'un *hospicium* qui se trouve dans le bourg et avait appartenu auparavant à un Grec, contre une redevance en deniers payable chaque année. Le 15 septembre suivant, le même grand maître l'autorisa à donner et concéder à son serviteur Jean Mutoni, l'*hospicium* qui fut à Michel Penderasy. Cet Etienne de Loubarcey est connu : il était en 1341 commandeur de toutes les maisons de l'ordre de Saint-Jean en Forez³.

Dans le cas de ce qui est appelé aujourd'hui communément « auberge de France » et dont l'étude des éléments architecturaux, méticuleusement menée par Albert Gabriel⁴, montre clairement qu'il s'est agi de la réunion, relativement tardive, de plusieurs éléments bâtis successivement, on ne tire aujourd'hui pas toujours, faute sans doute aussi de la connaissance de textes conservés à La Valette et encore inédits⁵, tous les enseignements des diverses pierres armoriées qui s'y trouvent enchâssées et permettent de comprendre les diverses phases de campagnes. Si le plus important ensemble héraldique de la façade, souvent reproduit, est, dans un cadre architectural, le *duo* avec les armes de France couronnées et celles du grand maître d'Aubusson, après qu'il ait reçu la barrette, c'est à tort que certains veulent encore trop souvent voir aussi sur cette façade donnant sur la rue du château celles du grand maître Villiers de l'Isle-Adam. Les armes familiales de ce dernier y sont en effet sculptées avec le chef de la Religion, ce qui implique qu'il n'avait, lorsqu'il les fit apposer, pas accédé à la plus haute charge de l'ordre, n'arborant, comme les

¹ *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, 2005, p.135.

² Anthony LUTTRELL : *The town of Rhodes. 1306-1356*. Rhodes, 2003, 304 pp. Anthony Luttrell a eu la courtoisie de me citer dans sa préface pour me remercier de renseignements communiqués lors de la rédaction de son livre sur plusieurs monuments.

³ Archives du Rhône, 48 H 1106.

⁴ Albert GABRIEL : *La cité de Rhodes. MCCCX-MDXXII. Architecture civile et religieuse*. Paris, 1923. Un hommage particulier a été récemment rendu à ce personnage remarquable lors d'une exposition organisée en Turquie, du 15 septembre au 11 novembre 2006 à Istanbul, à l'occasion de laquelle fut publié un beau catalogue : *Albert Gabriel (1883-1972), architecte, archéologue, artiste, voyageur*. Istanbul, 2006, 460 pp.

⁵ Dans les archives de l'ordre de Malte (mentionnées sous le sigle AOM) conservées à la bibliothèque nationale de La Valette. Ils devraient être l'objet d'une publication ultérieure.



Fig.14 - Vue, du portail du jardin, sur le passage vers le corridor voûté (à gauche). On distingue au-dessus l'actuelle fenêtre à meneau et au niveau de circulation, en face, la petite porte permettant d'accéder à la salle g, d'où partait un escalier. (cl. JBV).

des dispositions actuelles du mur latéral méridional (figure 14) et de celles, encore visibles jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, et connues par le cliché de Belabre met en lumière de nombreuses différences, outre la disparition du caisson carré à l'écu écartelé. Initialement, la salle située au-dessus du passage sous la maison n°6 était éclairé par une fenêtre rectangulaire, d'un dessin analogue à la fenêtre subsistant à la face nord. Aujourd'hui, lui a été substituée une baie à meneaux. Elle s'appuie sur un larmier, qui n'existait pas auparavant.

L'ancienne ruelle transformée en passage, voûté en berceau en plein cintre, orienté Sud-Nord (figure 15), permet d'accéder, à l'Est à trois magasins (cotés *j,k,l* sur le plan du rez-de-chaussée de Gabriel), tandis que de l'autre côté de ce passage s'étend, sous la partie occidentale des deux pièces principales de l'étage de cette maison n°6 un autre magasin, tout en longueur et parallèle à la ruelle et qui est voûté en berceau surbaissé (figure 16). Lorsque, après avoir franchi les marches du premier escalier prenant naissance dans la ruelle Sud-Nord, on pénètre dans le jardin par le portail au linteau de

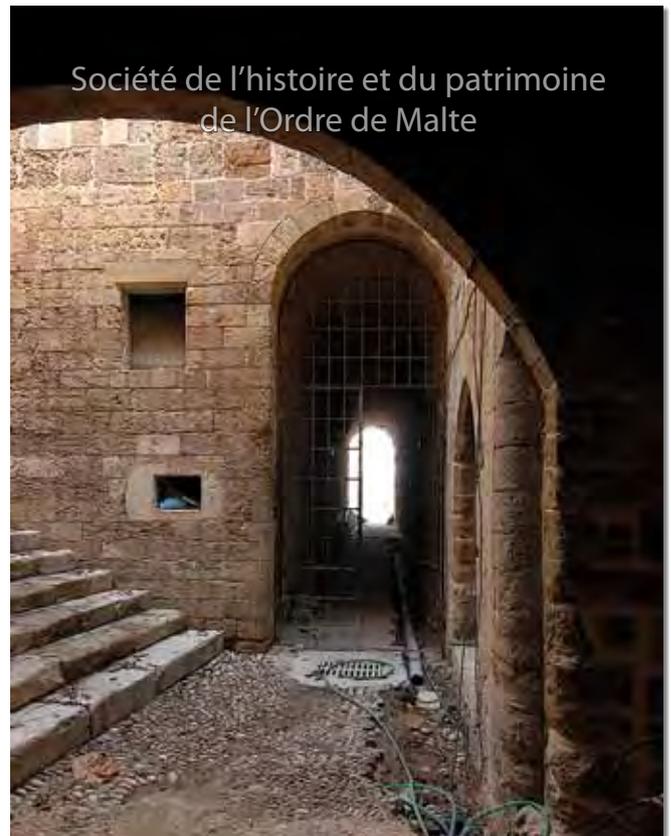


Fig.15 - Passage voûté vers le Nord et, à gauche, marches de l'escalier vers le portail du jardin. (cl. JBV).

marbre (figure 17) dont les écus ont été arrachés et qui comporte une inscription aujourd'hui pratiquement effacée³⁴, on découvre la façade occidentale du bâtiment, doté d'une terrasse à laquelle on accède par des degrés que l'on trouve immédiatement au droit du premier escalier. Sous cette terrasse, deux arcades, dont l'une en anse de panier. L'examen comparatif de la vue en élévation de Gabriel (figure 18) et des dispositions actuelles (figure 19) met en évidence plusieurs différences, dues aux restaurations de l'époque italienne, aux reconstructions de la seconde moitié du XX^e siècle comme aux modifications récentes³⁵. Un parapet a été ajouté, assez récemment, à la terrasse mais la façade occidentale elle même s'est trouvée passablement modifiée, même lorsque l'on sait que Gabriel a tenté de restituer, le plus fidèlement possible, ce qu'il estimait avoir été les dispositions initiales d'après les éléments alors en place. De son temps, l'escalier et la galerie (m et n) permettaient d'accéder, par la porte (*x*) à la grande salle (*o*) et à la plus petite pièce située au nord (*p*), éclairées par deux fenêtres (*v* et *v'*). Ces deux baies aux croisées de pierre ornées de

³⁴ Gabriel a lu MDX(?), « la lecture du dernier chiffre douteuse » précise-t-il. Belabre dit, p.119, y avoir lu comme dernier chiffre un V. Nous verrons qu'il fallait probablement lire MDXIV.

³⁵ Depuis mes deux premiers voyages en 1970 et en 1982, plusieurs modifications ont encore été apportées, par exemple à la face septentrionale ou une petite fenêtre a été obturée.

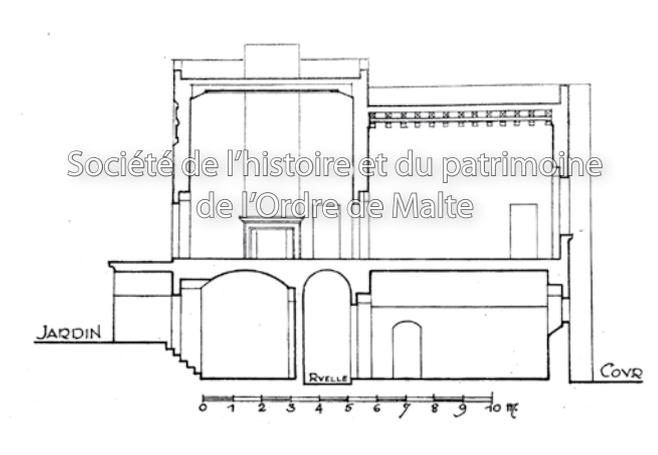


Fig.16 - Coupe de la maison n°6 par Gabriel. Au-dessus de la ruelle et du passage voûté, accosté à gauche d'un magasin, la grande salle o et sa cheminée. (cl. JBV).

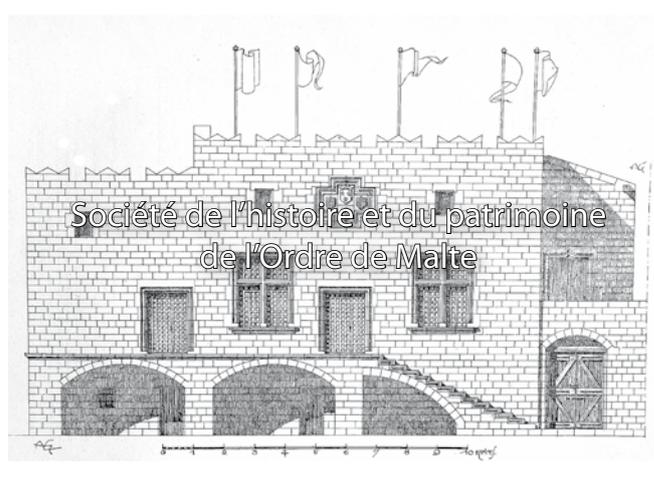


Fig.18 - Élévation de la façade occidentale de la maison n°6 par Gabriel. (cl. JBV).



Fig.17 - Portail à encadrement de marbre vers le jardin. On distingue les arrachements des écus sculptés au linteau. (cl. JBV).

fleurs de lis, conservaient encore de son temps, comme la porte, leur menuiserie ancienne (figure 20), chacun des compartiments de ces fenêtres à meneaux étant encore doté d'un « vantail formé de deux feuilles réunies par des charnières », pouvant se rabattre sur l'ébrasement. Les volets comportaient des « caissons extérieurs formés de baguettes moulurées clouées sur ces panneaux », ce type de treillis permettant d'éviter le gauchissement que des panneaux pleins n'auraient pas manqué de subir avec le climat de l'île. La petite pièce septentrionale était également desservie par une très petite porte, au linteau situé sous le niveau du meneau des baies précitées et ouvrant depuis la terrasse. Une autre porte a, depuis, été percée à l'extrémité nord de la terrasse.

Au-dessus de la porte principale, un caisson cruciforme est désespérément vide. Il l'était déjà du temps de Gabriel mais celui-ci a restitué sur sa vue en élévation les quatre écus qui y avaient été initialement placés, notamment sur la base d'un dessin de Flandin³⁶ (figure 21). Ce type de décor se retrouve à plusieurs reprises à Rhodes mais le plus ancien exemple daté me paraît être celui de la forteresse de Kolossi³⁷ en Chypre, plus vieux que la plupart de ceux subsistant dans la ville de Rhodes de près d'un demi-siècle. Gabriel a repris ces données héraldiques d'un cliché du livre de Belabre. Ce dernier avait en effet récupéré nombre d'éléments de sculptures dont plusieurs pierres armoriées qu'il avait placées dans son jardin (figure 22). Quatre provenaient de ce caisson cruciforme. Ce caisson avait été dessiné³⁸, assez convenablement d'ailleurs par Hedenborg (figure 23). Selon les usages pour ce type de figuration – et c'est déjà ce que l'on observait en Chypre – était insérées au plus haut ou de dimensions plus importantes les armes du souverain sous la protection de qui on souhaitait placer l'édifice. Et pour cette maison, ce fut l'écu de France sous une couronne royale³⁹. A gauche

³⁶ Flandin : op.cit., p. 308. Cela étant, on verra que le dessin n'est pas complet.

³⁷ Kolossi se trouve près de la côte méridionale de Chypre, entre Larnaca et Limassol.

³⁸ Hedenborg, pl.XVIII de son atlas.

³⁹ Belabre en conclut donc que « il semble évident qu'à un certain moment, la Langue de France devait avoir le roi de ce pays pour patron, et l'on peut avoir ici un écu identique à celui qui fut ôté de la porte d'Amboise après les protestations des autres Langues. Si l'on emprunte jusqu'au bout ledit passage, on parvient en un point d'où l'on voit l'arrière de l'auberge. Et l'on peut y admirer une gracieuse fenêtre gothique en accolade ayant en son sommet une fleur de lis. Et de noter la présence, en dessous, de la pierre aux armes de l'écu écartelé précité. En retournant vers la rue des chevaliers, poursuit-il, si l'on pénètre dans la cour intérieure (ce qui est difficile car des femmes turques vivent dans cette maison), on observe les restes de grandes arches et, au niveau des fenêtres du premier étage, les bases de colonnes doubles qui semblent indiquer

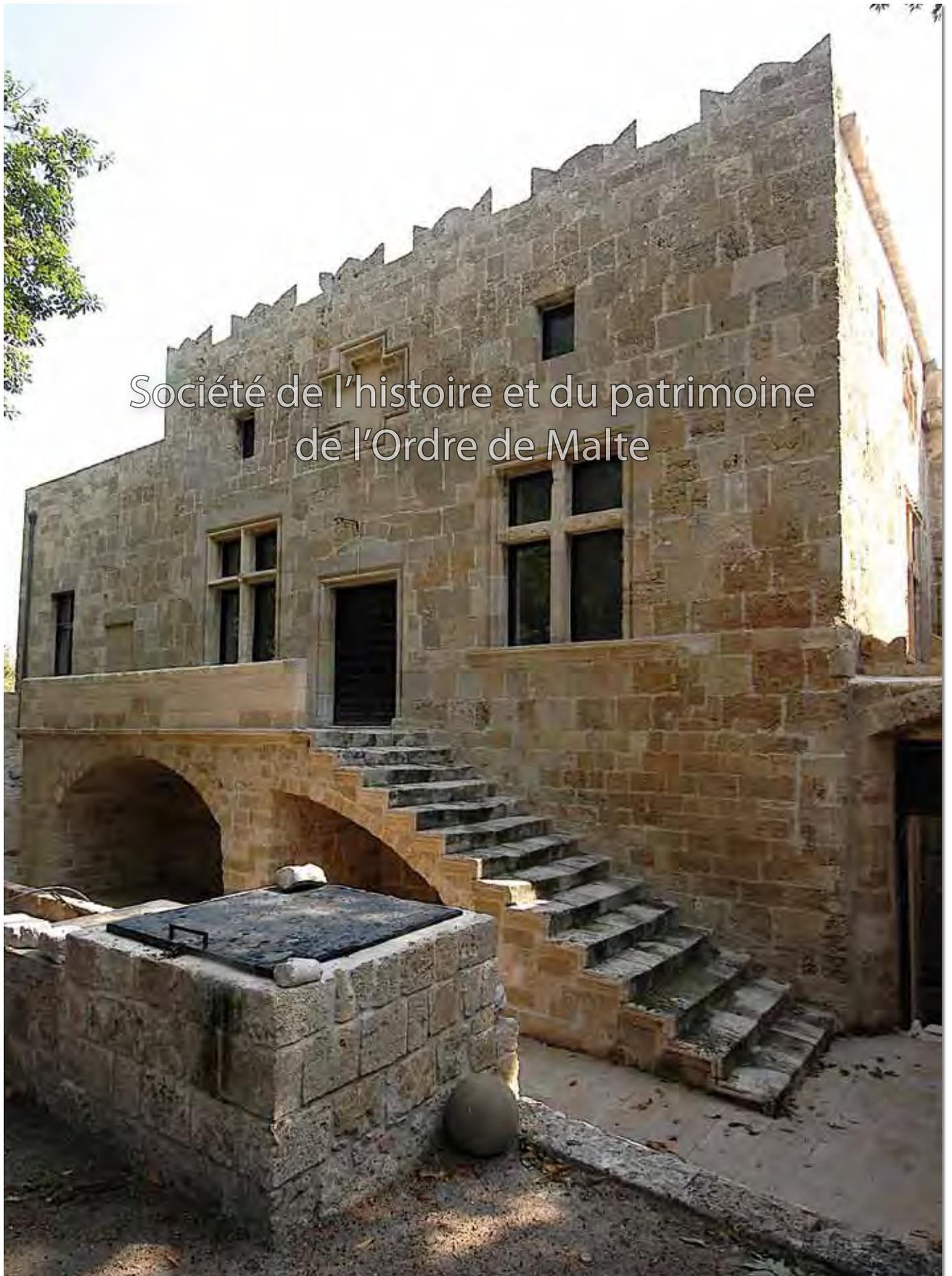


Fig.19 - Vue de la façade occidentale dans son état actuel. (cl. JBV).

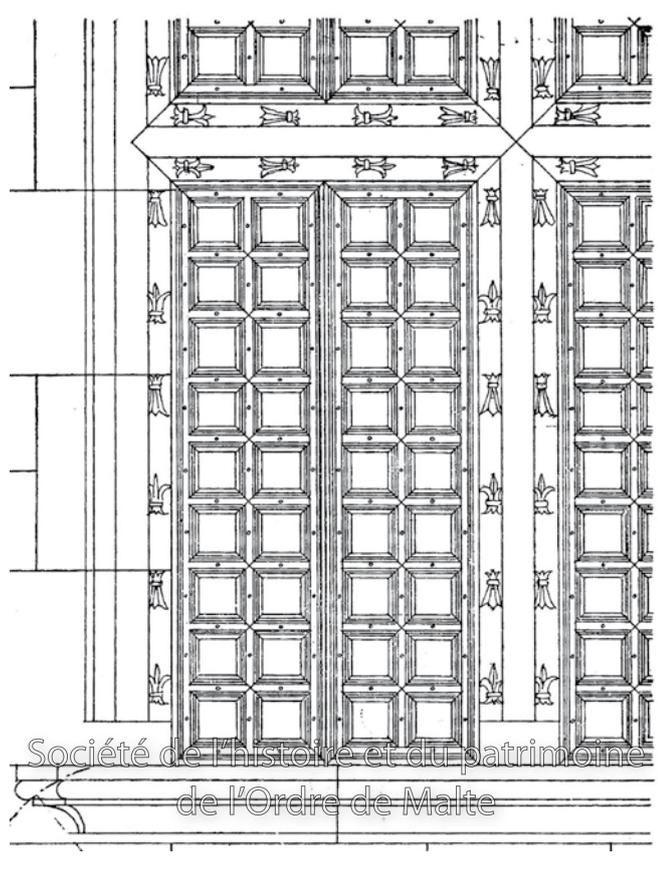


Fig.20 - Fenêtre et éléments de volets relevés par Gabriel (cl. JBV).

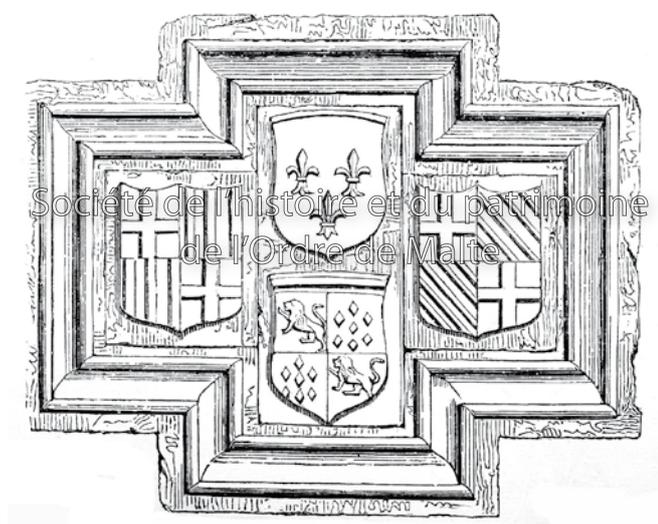


Fig.21 - Dessin de Flandin, vers 1860, du caisson cruciforme de la façade occidentale. (cl. JBV).

l'existence antérieure d'une galerie ou d'un vaste hall. Cette courette à une quarantaine de pieds carrés». Il était ainsi parvenu à ce que l'on nomme aujourd'hui la cour intérieure de l'auberge de France, où Gabriel a reconstruit, sur le modèle de plusieurs autres maisons de Rhodes, un escalier qui n'existait plus au début du XX^e siècle, restituant de la même manière la galerie dont Belabre avait noté l'amorce et où il avait vu le caisson en T renversé avec les trois écus du grand maître d'Amboise, de Pierre de Pons et de Philippe de Villiers de l'Isle-Adam avec la date de 1509.



Fig.22 - Collection d'éléments lapidaires de Louis Fradin de Belabre. (cl. JBV).

pour l'observateur, les armes du grand maître au temps duquel la première pierre avait été placée et, à droite, celles de celui qui était en fonction lors de l'achèvement de la construction. En dessous, le maître d'œuvre plaçait ses armes. Ce ne pouvait être moins qu'un commandeur. C'est ainsi qu'à Kolossi se voient les armes (figure 24), couronnées, des Lusignans, celles des grands maîtres Lastic et Milly, enfin celles d'un commandeur longtemps non identifiées et dont il a été montré il y a quelques années que c'étaient celles de Louis de Manhac⁴⁰.

En bas du caisson cruciforme de la maison n°6 se trouvait un écu écartelé semblable à celui placé au-dessus de l'entrée des passages voûtés Sud et Nord mais que Gabriel, pas plus que Belabre ou ses autres devanciers n'ont identifiées.

C'est au retour du premier de deux déplacements effectués à Rhodes durant la seule année 1988 que j'ai pu, grâce à la sagacité d'un ami chartiste aujourd'hui disparu, Jacques Lacour, mettre un nom sur ces armoiries⁴¹ qui ressemblaient pourtant fortement à celles de la famille de Villaines⁴², dont des membres

⁴⁰ Jean-Bernard de VAIVRE : « La forteresse de Kolossi en Chypre » dans *Fondation Eugène Piot. Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 79, p.73-155 et, du même et Philippe PLAGNIEUX : *L'art gothique en Chypre*, Paris (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres), 2006, p. 410 sq.

⁴¹ Non identifiées jusque là, comme dans toutes les études publiées sur Rhodes pour la période médiévale. Ainsi, Anne-Marie KASDAGLI : *ΚΑΤΑΛΟΓΟΣ ΤΩΝ ΘΥΡΕΩΝ ΤΗΣ ΡΟΔΟΥ*, Athènes, 1998, ne donne-t-elle aucune identification sous la représentation de ces armes qui, dans son répertoire, portent le n° 117.

⁴² Cette famille a pour premier auteur connu Philippe de Villaines, écuyer, seigneur du lieu, vivant en 1398 et père d'autre Philippe, seigneur de Villaines et de Menetou-Couture, dont la fille Philiberte s'allia à Antoine d'Anlezy et le fils, Jean, était seigneur de Villaines en 1434. Leurs armes étaient écartelé aux 1 et 4 d'azur au lion d'or et aux 2 et 3 de gueules à neuf losanges d'or. Comte de SOULTRAIT : *Armorial du Bourbonnais. Avec une préface de Jean-Bernard de Vaivre*. Marseille, 1979, qui indique que ces armes sont sculptées au château de La Motte-Farchat (commune de Fleury-sur-Loire Nièvre,

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com